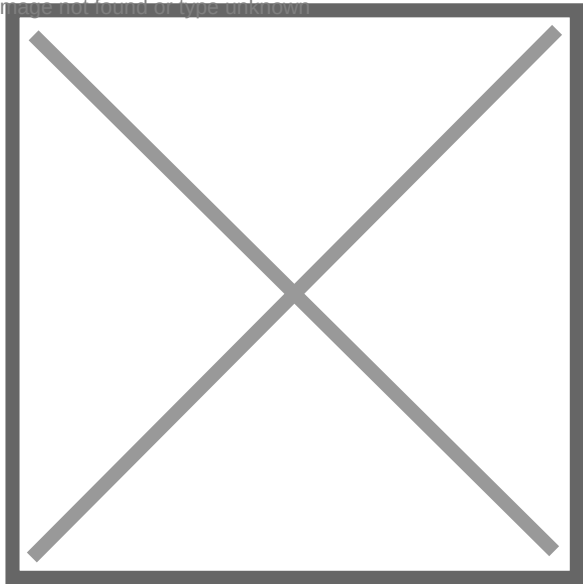


Image not found or type unknown



Se faire licencier pour me rapprocher de mon domicile

Par **brisoux**, le **03/06/2008** à **11:06**

bonjour, je suis actuellement en congé parental, je dois reprendre le travail le 15 juillet. Pendant mon congé j'ai déménagé et je n'ai pas trouvé de nourrice pour mon enfant. J'ai essayé de négocier un licenciement mais mon employeur a peur que je me retourne contre elle par la suite. Que dois-je faire pour qu'elle me licencie à mon retour sans pour autant que ce soit pour faute grave pour que je puisse toucher des aides en attendant de retrouver un travail près de mon domicile? merci d'avance pour votre attention je suis vraiment désespérée je ne sais plus quoi faire!